Elections Législatives du 18 Novembre 1962 -- 1re Circonscription : AURILLAC

AUGUSTIN CHAUVET



CANDIDAT
DU RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE ET D'ACTION PAYSANNE ET SOCIALE

Officier de la Légion d'Honneur

MAIRE D'ANGLARDS-DE-SALERS -- CONSEILLER GENERAL DE SALERS

Président fondateur du « FOYER CANTALIEN »

Président du Herd-Book de Salers

et du Syndicat de Contrôle Laitier du Cantal

Député sortant

ELECTRICES, ELECTEURS,
CHERS CONCITOYENS,

Le peuple souverain s'est prononcé. Républicain démocrate respectueux de la volonté populaire, je m'incline devant le choix du suffrage universel, tout en formulant l'espoir que l'avenir ne justifie pas les craintes exprimées.

L'Assemblée Nationale élue en décembre 1958 ayant été dissoute, vous êtes conviés à un autre choix non moins important : celui de désigner votre député, car il conditionne l'avenir de vos familles, de votre cité, de votre profession, de votre département, aussi de la République et du pays tout entier.

Au moment de solliciter à nouveau vos suffrages, je veux croire que, mieux que toutes les déclarations empressées, mon activité depuis sept années justifiera la confiance que j'ai l'honneur de vous demander de me renouveler et que vous m'avez magnifiquement accordée le 30 novembre 1958 par 24.815 suffrages.

Vous pouvez donc me juger sur mes actes.

J'ai multiplié de pressantes démarches chaque fois qu'un citoyen, une famille, une commune ou toute autre collectivité a fait appel à mon concours :

Agriculteurs, en accord avec vos organisations syndicales, à maintes reprises j'ai contribué à faire hâter les nécessaires interventions d'Interlait et de la S.I.B.E.V ainsi que les mesures destinées à secourir nos agriculteurs éprouvés par une sécheresse sans précédent.

Artisans, je suis intervenu pour éviter que la réforme du régime fiscal de la construction ait pour fâcheuse conséquence de vous faire perdre le bénéfice des exonérations dont vous profitez.

Personnes âgées, j'ai œuvré pour le relèvement des allocations et pensions de vieillesse, et du plafond des ressources. Vous êtes les plus faibles, vous devez être les mieux protégées.

Commerçants, industriels, j'ai toujours livré combat contre la fiscalité abusive, notamment par la suppression de la taxe complémentaire et la majoration des abattements à la base. Défenseur de la liberté économique, comme de toutes les libertés, je n'ai cessé de compter parmi les plus ardents défenseurs de la petite et moyenne entreprise.

Ouvriers, employés, c'est à vous aussi que je pense et pour qui j'agis quand je me préoccupe d'action sociale et de développement économique de notre région. J'ai personnellement participé à la reconversion du bassin minier de Champagnac. Il vous faut des emplois et la sécurité de l'emploi. Il vous faut aussi des maisons saines. Vous savez que, grâce au Foyer Cantalien que j'ai créé et que je continue d'animer, des centaines de familles accèdent à la propriété et que j'ai pu ainsi faire exécuter près de deux milliards de travaux, dont une grande partie fut répartie en salaires.

Anciens combattants, je n'aurai de cesse d'obtenir ce que réclament justement vos associations : le rétablissement de la retraite du combattant pour tous les titulaires de la carte et l'application du rapport constant.

Pour tous, sans distinction de partis et d'opinions, j'ai voulu être le conseiller et le défenseur, des causes légitimes et des justes requêtes. Nul appel n'est resté sans réponse.

Une grande tâche demeure

Où qu'ils se trouvent, tous les Cantaliens doivent faire la chaîne et prouver leur solidarité en travaillant d'un même cœur à l'expansion des richesses de notre terre par la rénovation de son agriculture, le développement du tourisme, l'embellissement de nos cités, l'accroissement de l'équipement scolaire, culturel et sportif, la progression de l'adduction d'eau, l'amélioration du réseau routier et des communications ferroviaires.

Il est superflu de rappeler que l'agriculture sera toujours la principale richesse du Cantal. Sa prospérité assure celle du commerce des villes et des bourgs.

La solution des problèmes agricoles intéresse donc à la fois les agriculteurs, les commerçants et les artisans. Ces problèmes se situent sur les plans économique, technique et social.

Sur le plan économique : Le problème des prix est le plus urgent. Il faut *des prix garantis et indexés*.

L'évolution des techniques de transformation et de commercialisation exige un équipement nouveau : des usines laitières coopératives ou industrielles, des abattoirs modernes complétés par des installations frigorifiques, des conserveries et des ateliers de conditionnement. C'est l'Etat qui doit assurer le financement de cet équipement.

De nouvelles formes de commercialisation sont nécessaires et l'organisation des marchés agricoles devient obligatoire.

Une protection de la production agricole doit être assurée en face des « productions sans terre ».

Sur le plan technique l'agriculture doit posséder les moyens de se mettre au niveau européen par le développement de la vulgarisation, la création rapide de lycées et de collèges agricoles.

Sur le plan social deux sortes de mesures sont à prendre : Les unes d'urgence : suppression des abattements de zone pour les allocations familiales, unification de l'allocation de salaire unique et de la mère au foyer ; extension de l'assurance maladie chirurgie aux vieux exploitants actuellement exclus : bénéfice de l'assurance invalidité pour la femme de l'exploitant ; amélioration du régime actuel de la retraite des agriculteurs.

Financement suffisant du Fonds pour l'aménagement des structures agricoles.

Nouveau critère pour l'attribution des bourses aux enfants d'agriculteurs jusqu'ici particulièrement défavorisés à cet égard.

En un mot réaliser la parité souhaitée par les organisations agricoles entre les agriculteurs et les autres catégories sociales.

Après l'agriculture, le tourisme en pleine expansion tend à devenir la seconde richesse du département. L'incomparable beauté de nos sites et de nos monuments attire une foule de vacanciers qui doivent pouvoir trouver chez nous un accueil de qualité grâce à un équipement hôtelier en progrès et à la saveur de la cuisine auvergnate.

⁂

Un député n'est pas seulement le représentant de son département, il est aussi le député de la France.

Républicain de cœur et de raison, je souhaite comme vous une démocratie véritable qui exige, *en même temps que la stabilité gouvernementale*, le juste équilibre entre les trois pouvoirs et l'incessant contrôle du Parlement.

La Communauté européenne et l'Alliance atlantique restent les deux instruments de la Paix.

Je souhaite que la crise présente trouve sa conclusion dans le retour, non pas aux erreurs de la démagogie déchaînée, mais aux harmonieux rapports entre toutes les forces sociales, politiques, spirituelles, entre le monde du travail et ceux qui ont la responsabilité des entreprises, entre Gouvernement et Parlement, entre tous les Français de bonne volonté qui croient aux vertus traditionnelles et ne s'inclinent que devant les seules puissances qui commandent le respect : la Bonté unie à l'Intelligence et au Dévouement.

Les Morts de toutes les guerres nous commandent de continuer la France, une France fortifiée de la volonté d'une jeunesse ardente alliée à la sagesse des anciens.

Vive le Cantal !
Vive la France !
Vive la République !

Augustin CHAUVET
DEPUTE SORTANT

Remplaçant éventuel :
Georges PINEAU

Aurillac - Imprimerie Moderne

Vu, le Candidat.